

Code de la faluche.

D'après les décisions des Grands Maîtres, lors :

Centenaire de la Faluche

REIMS, les 25 et 26 juin 1988,

Etats généraux de la faluche

DIJON, les 23,24 et 25 Juin 1989,

Convention nationale de la faluche

LILLE, les 22, 23, et 24 juin 1990,

Congrès nationaux de la Faluche

CLERMONT-FERRAND, les 23, 24, et 25 juin 1991,

POITIERS, les 24, 25 et 26 juin 1992,

NANCY, les 3, 4 et 5 juillet 1993,

TOULOUSE, les 1, 2 et 3 juillet 1994,

PARIS, les 30 juin, 1 et 2 juillet 1995,

ORLEANS, les 28, 29 et 30 Juin 1996,

MONTPELLIER, les 27, 28, 29 Juin 1997,

REIMS, les 3, 4 et 5 Juillet 1998,

GRENOBLE, les 25, 26 et 27 Juin 1999,

LILLE, les 30 juin, 1 et 2 juillet 2000,

POITIERS, les 29, 30 juin, et 1 juillet 2001,

PARIS, les 28, 29 et 30 juin 2002,

BORDEAUX, les 27, 28, 29 juin 2003,

TOULOUSE, les 2, 3, 4 juillet 2004,

LYON, les 8, 9, 10 juillet 2005,

ONZAIN, les 7, 8, 9 juillet 2006,

MONTPELLIER, les 29, 30 juin et 1 juillet 2007

REIMS, les 4, 5, 6 juillet 2008

Notre bérêt d'étudiant fut ramené de Bologne, en juin 1888, par la délégation française d'un congrès international d'étudiants qui, jalouse de voir le chapeau façon Louis XI des étudiants Italiens et la casquette plate des étudiants Belges et Allemands, décida d'avoir une coiffure spécifique aux étudiants français. Elle adopta le bérêt de velours des habitants de la région bolognaise, en souvenir du congrès qui fut, paraît-il, magnifique.

Article I :

La faluche est la coiffe traditionnelle des étudiants de France. Elle a remplacé la toque datant du Moyen-Age. Les étudiants français l'ont ramenée de Bologne, lors d'un congrès international d'étudiants où ils adoptèrent le bérêt de velours des habitants de la région bolognaise, le 12 juin 1888.

Article II :

La faluche est portée de nos jours dans certaines facultés et écoles, d'une manière habituelle ou à titre exceptionnel, lors de manifestations estudiantines. On ne l'enlève pas, même devant un professeur, sauf s'il a le rang de recteur. Elle ne se réclame d'aucune appartenance politique ou religieuse.

Article III :

Escholier, il est interdit de faire de la faluche une succursale de monoprix. Elle doit être le parchemin qui s'enorgueillit toujours de nouvelles richesses de l'histoire de l'étudiant.

A ce titre un Grand Maître (peu importe lequel) peut décider de faire enlever un insigne qu'il juge non représentatif de l'étudiant.

Article IV :

L'étudiant doit se conformer à ces dispositions assez larges pour permettre toute fantaisie, assez strictes pour réaliser l'uniformité.

Article V :

La faluche comporte deux parties :

- 1- Le ruban circulaire avec ses emblèmes (cursus estudiantin).
- 2- Le velours noir avec ses rubans et insignes.

Article VI :

Le ruban circulaire est à la couleur de la discipline principale. Pour les disciplines secondaires (double inscription), on placera sur le bord supérieur du ruban de la discipline principale, un ruban plus mince aux couleurs de cette (ou ces) discipline(s) annexe(s).

Voici les couleurs nationalement adoptées, basées à l'origine sur celles des toges doctorales et professorales des universités françaises :

Chirurgie dentaire	Velours violet
Médecine	Velours rouge
Ostéopathie	Velours bleu
Paramédical	Velours rose
Pharmacie	Velours vert
Prépas santé	Velours marron
Sage femme	Velours fuchsia
Vétérinaire	Velours bordeaux
Administration Économique et Sociale	Satin vert clair
Architecture, Beaux-Arts,	
Cinéma, Théâtre	Satin bleu
Droit	Satin rouge
Écoles d'ingénieurs	Satin noir et bleu
Écoles de commerce	Satin rouge et vert
IUT, BTS	Satin blanc
IUP	Satin aux couleurs de la discipline
Filières sportives	Satin vert foncé
Lettres, Sciences Humaines et Sociales	Satin jaune
Musique et Musicologie	Satin argenté
Oenologie	Satin saumon
Prépas (Taupes, Khâgne, ...)	Satin marron
Sciences	Satin violet
Sciences économiques, Gestion	Satin orange
Sciences politiques	Satin rouge et bleu

Article VII : Sur le ruban circulaire doivent figurer

1. le baccalauréat :

<i>Bac L</i>	"φ (Phi)"
<i>Bac ES</i>	"β (Bêta)"
<i>Bac S spé math ou physique</i>	"ε (Epsilon)"
<i>Bac S spé bio</i>	"φε (Phi-Epsilon)"
<i>Autres Bacs</i>	<i>Lettres ou initiales correspondantes</i>
<i>Bac international</i>	<i>"I" minuscule après bac principal</i>

N.B. Pour les capacitaires, l'emblème du baccalauréat sera remplacé par la lettre "C" majuscule

2. l'emblème de la discipline :

Administration économique et sociale	"AES"
Agro-alimentaire	Fourchette et Épi de blé croisés
Architecture	Équerre et compas
Archéologie	Tête de sphinx
Beaux-arts, Cinéma	Palette et pinceau
B.T.S.	"BTS"
Chirurgie dentaire	Molaire
Prépas (Taupes, Khâgne, ...)	Chouette à deux faces
Droit	Balance
Écoles d'ingénieurs	Étoile et foudre
Écoles de commerce	Caducée mercure
Filières sportives	Coq
Géographie	Globe
Histoire	Casque de Périclès
I.U.T.	"IUT"
I.U.P.	"IUP"
Kiné	Caducée mercure
Lettres, Langues	Livre ouvert et plume
Médecine	Caducée médecine
Musique et Musicologie	Lyre
Oenologie	Grappe de raisin
Ostéopathie	Sphénoïde
Paramédical	Ciseaux
PCEM1	Tête de mort croisée sur fémurs
Pharmacie	Caducée pharmacie
Psychologie	"Ψ (Psi)"
Sage femme	Croix d'Ânk
Social	Initiales de la filière
Sociologie	Grenouille
Sciences	Palmes croisées de chêne et de laurier
Sciences économiques, Gestion	Initiales de la filière
Sciences politiques	Caducée mercure
Théâtre	Parapluie
Vétérinaire	Masque de comédie
	Tête de cheval

3. les étoiles et palmes :

- une étoile dorée par année d'études (se place en début d'année)
- une large palme placée à coté de l'étoile de l'année pour le major de la promotion
- une étoile argentée pour les années redoublées
- les étoiles de disciplines annexes seront de taille plus petite
- la première étoile sera placée sur un petit ruban disposé de biais, de couleur bleue pour les facultés ou établissements d'état, blanche pour les facultés catholiques, écoles ou instituts privés. Tout changement d'une université d'État à privée ou inversement sera signifié par un nouveau ruban sous l'étoile de la nouvelle première année
 - une simple palme à la fin de chaque cycle (s'il n'y a pas de diplôme correspondant)
 - une double palme croisée de lauriers pour chaque diplôme obtenu (DEUG, DUT, BTS, Licence , Maîtrise, diplôme universitaire, diplôme d'état, ...)
 - à coté de l'étoile de l'année :
 - une tête de vache pour tout échec aux examens de la première session et réussite à la session de rattrapage.
 - une tête de mort pour abandon d'une discipline
 - un petit "E" remplacera l'étoile de l'année obtenue par équivalence
 - une quille pendra du ruban à l'endroit du cursus où aura été effectué le service militaire.
 - un drapeau du pays sera placé sous l'étoile de l'année d'étude si elle se déroule à l'étranger.

Article VIII : Le velours peut comporter :

1. Les insignes :

- des associations étudiantes.
- des congrès auxquels vous avez participé, à condition que ceux-ci soient constitués de matériaux nobles (tissus, métaux)
- des villes où vous avez séjourné pour motifs étudiants
- de tous les établissements scolaires auxquels vous avez appartenu
- de tous les clubs auxquels vous avez appartenu et auxquels vous appartenez.

2. Votre devise :

En grec, en latin, en français, en hébreu, en langue régionale, en patois... s'inscrit en toutes lettres dans la langue correspondante, sur le velours du frontal à l'occipital à la gauche du ruban de province natale.

3. Vos armes personnelles.

4. Les symboles :

- | | |
|------------------------------------|--|
| - Ancre | Amour de la navigation |
| - Chameau | à l'endroit, célibataire |
| | à l'envers, cœur pris |
| - Cochon | Bizuté : à l'endroit, ne l'a pas été |
| | à l'envers, l'a été |
| - Épi de blé croisé d'une faucille | Chanceux aux examens |
| - Épi de blé | Radin |
| - Fer à cheval | Chanceux |
| - Feuille de vigne | Perte de la virginité masculine |
| - Fourchette | Amour des plaisirs de la table |
| - Grappe de raisin | Amour du bon vin |
| - Lyre | Amour de la musique |
| - Palette vernie | Amour de la peinture |
| - Pendu | Marié(e) |
| - Plume | Amour de la littérature |
| - Rose | Perte de la virginité féminine |
| - Sphinx | Polyglotte |
| - Squelette | à l'endroit, amour de l'anatomie |
| | à l'envers, amour de l'anatomie du sexe opposé |
| | à l'envers avec une pointe de diamant entre les jambes, homosexuel |

Insignes décernés par le Grand Maître :

- | | |
|-----------------------------|--|
| - Bacchus | Dignité dans l'ivresse (retournable et retirable) |
| - Bouteille de bordeaux | Cuite certifiée (possibilité de coefficient multiplicateur) |
| - Bouteille de Champagne | Coma éthylique certifié |
| - Chouette | Oiseaux de nuit |
| - Clé de sol | Digne chanteur de paillard |
| - Coq | Grande gueule, sachant l'ouvrir |
| - Cor de chasse | Grand chasseur devant l'Eternel |
| - Fourchette sur ruban bleu | Cordon bleu |
| - Hache | Prise de guerre (acte exceptionnel à ne pas confondre avec vandalisme) |
| - Poule | Fille très chaude |
| - Singe | Quémandeur d'insignes, empêche de recevoir tout autre insigne. |
| - Sou troué | Nuit passée au poste pour motif étudiant |

Insignes décernés par le ou la partenaire :

- | | |
|----------|---|
| - Épée | Fin baiseur |
| - Flèche | Éjaculateur précoce (décernée par la fille) |
| - Lime | Acte laborieux et difficile |
| - Pensée | Experte |

Insigne placé sur le ruban d'association :

- | | |
|-----------|-------------------------------|
| - Abeille | Travail et minutie associatif |
|-----------|-------------------------------|

Article IX :

Lors d'une garde assurée par un étudiant en santé tout passage de vie à trépas sera sanctionné par une faux placée sur le velours noir.

Article X :

Sur le velours figurent aussi les rubans supérieurs de gauche à droite, du frontal à l'occipital:

1. Ruban de ville de faculté :

Ruban perpendiculaire à celui de l'association, aux couleurs de la ville de faculté, surmonté d'un écusson en toile.

L'étudiant changeant de ville de faculté (France ou étranger) placera parallèlement et en arrière du précédent, un ruban surmonté d'un écusson, aux couleurs de sa nouvelle ville universitaire, et l'année de changement en chiffres.

2. Le ruban d'association :

Rubans aux couleurs de l'association précisant la place occupée par l'étudiant.

3. Pour les représentants d'association :

- a) Pour les membres du conseil d'administration et du bureau d'association régionale : un ruban aux couleurs de la ville d'élection.
- b) Pour les élus et délégués au plan national :
 - pour les membres du conseil d'administration des associations, unions, fédérations nationales : un ruban tricolore.
 - pour les membres de bureau : un ruban tricolore avec un filet blanc de chaque coté.
 - pour le président : un ruban tricolore avec une bande blanche de chaque coté.
- c) Pour les élus ou délégués au plan européen : les couleurs de l'Europe.
- d) Pour les élus ou délégués au plan international : les couleurs de l'O.N.U.
 - Le délégué placera le ruban de plus haut grade.

4. Élus au conseil d'UFR, conseils d'Université, conseils régionaux et nationaux :

L'écu placera, du frontal à l'occipital, un ruban de couleur jaune dont l'extrémité occipital sera laissée libre.

Sur ce pendentif seront placées, à raison d'un insigne par mandat :

- une grenouille argentée pour les élus au conseil d'UFR
- une grenouille dorée pour les élus au conseil d'Université
- une tortue argentée pour les élus au CROUS
- une tortue dorée pour les élus au CNOUS
- les initiales des autres conseils (CNESER, OVE, ...)
- une étoile dorée pour les VP étudiant d'université
- une étoile argentée pour les VP étudiant d'UFR ou de CA d'IUT
- une étoile dorée par mandat de délégués mutualistes (sur un petit ruban bleu)

5. Les rubans de province et ville d'origine :

Surmontés des écussons en toile correspondants.

Article XI :

La faluche montpelliéraine se distingue par la présence de quatre crevés aux couleurs de la discipline principale étudiée, divisant ainsi le couvre-chef en quatre parties de velours noir égales. **Ce "privilège" est réservé aux seuls étudiants de l'Université de Montpellier**, en hommage à Rabelais qui fit ses études de médecine à Montpellier au XVIème siècle. Il enseigna la médecine à Montpellier qui est la plus ancienne Université française (XIIème siècle).

Les disciplines médicales ont conservé les couleurs traditionnelles.

Médecine	4 crevés bordeaux
Pharma	4 crevés verts
Chirurgie-dentaire	2 crevés bordeaux et 2 crevés violets
Paramédicale	4 crevés roses

Article XII :

Tout étudiant ayant, au cours de sortie, repas ou soirée, tiré un coup en bonne et due forme, devra mettre à l'intérieur de sa faluche :

- **une carotte**, signe de son acte valeureux et digne du grand baisouillard qu'il est
- pour une pipe dûment accomplie : **un poireau**
- pour l'enculage : **un navet**
- pour un cunnilingus : **une betterave**

Ceci sous l'oeil attentif des anciens, dignes contrôleurs des actes accomplis. **Ils contrôleront en particulier que l'étudiant était sorti couvert.**

Pour tout dépuceage, il aura droit, suivant l'endroit, à deux légumes placés en X.

En espérant voir les faluches se transformer durant les années estudiantines, en de véritables potagers.

Article XIII :

Dans chaque faculté ou école, il sera procédé à l'**élection** d'un Grand Maître, choisi par les faluchards au vu de ses mérites, et dont la tâche principale sera de veiller à l'application des principes de base qui régissent le port de la faluche.

Sa distinction est une croix du mérite émaillée blanc soutenue par un ruban aux couleurs de la discipline. Lui seul est en mesure de décerner le Bacchus, l'abeille, la chouette, le coq ... (voir article VIII).

Il doit en outre certifier, avec le concours de trois autres porteurs de faluches, l'acquisition de bouteilles.

Article XIV :

Toute faluche devra être baptisée sous l'œil attentif du Grand Maître ou des anciens.

Article XV :

La faluche doit être portée dans toute cérémonie : repas, soirées, sorties estudiantines...

Article XVI :

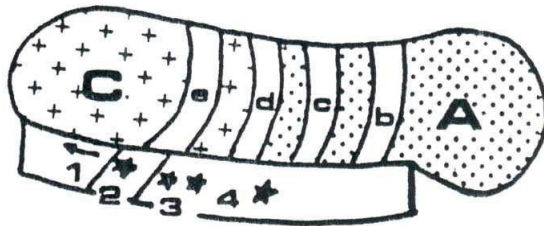
Toute pucelle effarouchée ou donzelle à la jambe mutine demandant à voir le potager particulier (intérieur de la faluche) d'un étudiant, devra comme il se doit, en passer par les armes suivant les goûts dudit étudiant, choisissant le lieu, le jour et l'heure.

La faluche représentant la vie d'un étudiant, toute personne mettant une faluche ne lui appartenant pas devra subir une épreuve qu'aura choisi le propriétaire de la faluche en question.

Article XVII :

La faluche est un attribut qui doit être respecté par tous. Des sanctions pourront être prises pour tout non-respect vis-à-vis d'une faluche. D'autre part, tout étudiant surpris en train de baptiser sans être porteur d'une faluche sera lui-même considéré comme impétrant. A ce titre, il encourt les pires sévices ...

Les Grands Maîtres.



Le ruban circulaire (art. VI et VII) :

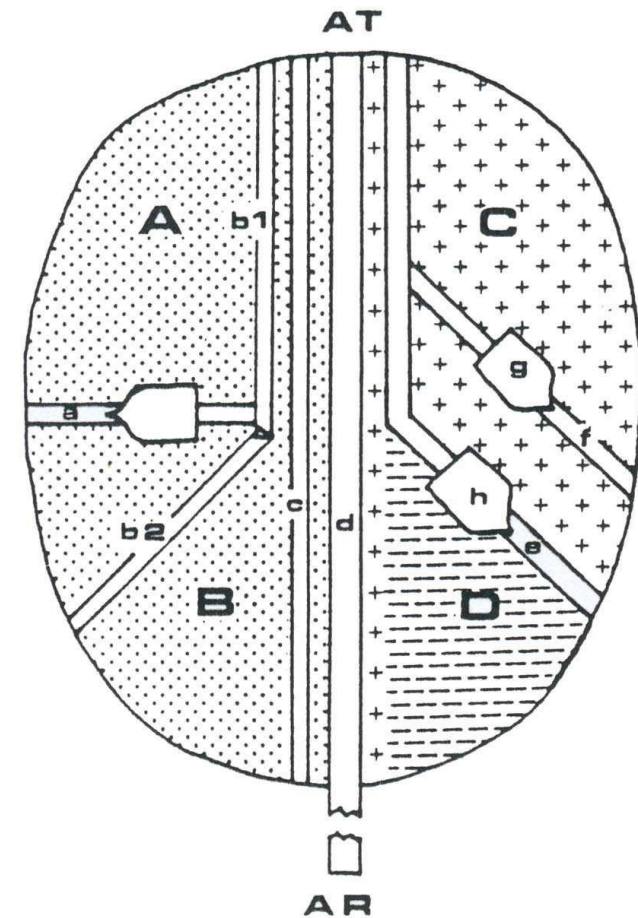
1 : Armes personnelles : d'avant en arrière

- Insigne de la discipline
- BAC + année d'obtention
- Initiales en majuscules

2 : Étoile de bizuth sur ruban en biais

3 : Une étoile par année

4 : Palme de fin de 1^{er} cycle



A : Côté officiel - Titres et insignes officiels (art. VIII § 1 et X § 1 à 3)

a) Ruban aux couleurs de la ville de faculté surmonté de l'écusson en toile

b) Ruban d'association :

• b1 : Simple adhérent de l'association

• b2 : Élu ou coopté au sein de l'association

c) Ruban des représentants d'associations

d) Ruban de conseil d'U.F.R. ou d'université

B : Côté officiel badges de congrès

C : Côté personnel (art. VIII § 2 à 4 et X § 4) : coq, cochon, squelette, chameau ...

e) Couleur de la province natale

f) Couleur de la ville natale

g) Écusson de la ville natale

h) Écusson de la province natale

D : Côté voyage